

Annecy, le 19/07/2019

Information Alerte Alimentaire Listéria

Des analyses réalisées sur des plats témoins (taboulé) du repas servi le 28/6/19 midi dans votre structure de restauration collective, ou celle de votre enfant, ont mis en évidence la présence d'une bactérie, la listéria monocytogènes.

La listéria est une bactérie présente dans l'environnement, l'eau, le sol, les végétaux et chez de nombreux animaux mais aussi dans l'environnement domestique (réfrigérateur).

La maladie (listériose) est rare et généralement sans gravité (pas de symptôme ou gastro-entérite simple) chez les enfants et les adultes en bonne santé.

Toutefois, chez **les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes immunodéprimées, nouveaux nés, personnes âgées)**, après un délai d'incubation de quelques jours à deux mois, la listéria peut éventuellement provoquer des symptômes ressemblant à une grippe.

Le traitement est basé sur la prise d'un antibiotique adapté.

Recommandations :

Bien qu'à ce jour, aucun malade ne nous ait encore été signalé, nous vous recommandons :

En cas de fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête survenant dans les 2 mois suivant la consommation, soit jusqu'au **28/08/2019**, les personnes qui ont consommé le taboulé, lors du repas de midi du 28/06/2019 sont invitées à consulter un médecin, munies de ce courrier.

La prise d'antibiotique à titre préventif n'est pas nécessaire.

Le gestionnaire de votre restauration collective se tient à votre disposition pour répondre à vos questions au numéro de téléphone : 06 98 66 07 38.